

Rencontre des élus de la Seine Saint-Denis sur la Sécurité avec le Préfet de Police
Vendredi 2 octobre 2009 – Salle des séances – Hôtel du Département

Intervention de Stéphane TROUSSEL
Vice-président du Conseil général – Conseiller général de La Courneuve
Président du Groupe des Elus Socialistes et Gauche citoyenne

Monsieur le préfet,
Monsieur le président,

Merci monsieur le Préfet d'avoir accepté de participer à cette réunion. Merci monsieur le Président Bartolone d'en avoir pris l'initiative.

La première remarque que je voudrais faire ce soir concerne la forme de notre réunion : tous les élus présents ce soir ont souhaité que cette réunion se tienne à huis clos, sans présence des micros et caméras de la presse. C'est légitime pour nous permettre de travailler sereinement et de nous dire un certain nombre de vérités. Mais monsieur le Préfet, dans ce domaine, **il faut que les plus hautes autorités de l'Etat donnent l'exemple. Les coups de menton et les gesticulations médiatiques, ça suffit !** Nos quartiers n'en peuvent plus : cela les montre du doigt, exacerbe les tensions, et ne règle rien dans la durée. Et c'est l'élu de La Courneuve qui vous parle ! On ne peut pas jouer avec cette question. Trop de gens souffrent.

La deuxième remarque que je veux développer et elle n'est pas sans lien avec la précédente : **il peut y avoir sur ces questions de sécurité et de tranquillité publique place pour le consensus républicain.** Tous les élus, quelque soient leurs couleurs politiques, ont majoritairement accepté de coproduire de la sécurité depuis le lancement des premiers Contrats Locaux de Sécurité, alors même que cette question relève de la responsabilité de l'Etat. Tous ont accepté, il y a 15 ans, le transfert des CNI/Passeports dans leur mairie pour que les fonctionnaires de police soient déchargés des missions administratives pour mieux être sur le terrain. On a vu le résultat !

Mais, et ce sera ma troisième remarque, **pour que le consensus républicain soit possible, la responsabilité et le respect de la parole donnée doivent être au rendez-vous :**

1. **Il ne sert à rien pendant des mois d'asséner, dans toutes les réunions des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance ou de conseils départementaux, des chiffres de la délinquance en baisse,** en dépit de tous les signaux d'alerte qu'élus et habitants de la Seine Saint-Denis nous vous lançons. Puis d'être obligés de reconnaître, comme le fait l'Observatoire National de la Délinquance, une situation dégradée dans nos quartiers, des faits plus nombreux et plus violents. Cela décrédibilise l'action et la parole publiques dans nos quartiers. Alors oui, acceptons des outils communs pour évaluer de manière partagée et incontestable la situation. C'est le sens de la proposition du président du Conseil général de créer un Observatoire Départemental de la Délinquance.
2. **Je ferai la même observation sur les moyens et les effectifs.** Vous avez entendu les réactions des élus quand vous indiquiez qu'il n'y avait pas de problème de véhicules. Là aussi, c'est de transparence et de vérité dont nous avons besoin. Aucun d'entre nous pense que l'on pourrait mettre un agent derrière chaque citoyen pour régler les problèmes. Mais il ne sert à rien de faire des communiqués de satisfaction parce qu'il y a 3 sortants d'école qui sont affectés en plus. La réalité c'est qu'il manque des policiers en Seine Saint-Denis eu égard au nombre d'habitants et au nombre de faits délictueux commis. On a besoin de policiers plus nombreux, plus expérimentés et maintenus dans la durée. C'est le sens de

notre demande d'un véritable Plan de rattrapage pour la police et la Justice en Seine Saint-Denis.

3. 3ème exemple, celui de **la vidéosurveillance**. La pression sur les élus est forte sur cette question. Elle va l'être encore plus compte tenu des annonces du Premier ministre aujourd'hui même, qui annonçant sa politique de prévention de la délinquance la réduit à cette question, en indiquant vouloir doubler, pour les porter à 20 millions, les moyens pour la vidéosurveillance. Je pense pour ma part qu'elle peut être un outil technique utile mais que l'Etat cesse de la présenter comme la panacée, comme le remède miracle. Or, c'est trop souvent le sentiment que l'Etat donne pour pallier ces insuffisances en matière de sécurité. Je fais partie de ceux qui pensent que notre pays n'a jamais fait, toute époque et gouvernement confondus, la grande politique de prévention dont notre pays a besoin. Soyons clair et là aussi tentons de partager une analyse sur cet outil qu'est la vidéosurveillance. C'est un outil technique utile pour repérer des coupables, pour apporter des preuves, pour déplacer la délinquance des lieux les plus criminogènes et difficiles à sécuriser. En aucun cas, elle ne règle les problèmes durablement. Regardons l'Angleterre : le chef de la Brigade des images de la police de Londres a parlé d'un fiasco qui a permis de résoudre seulement 3% des enquêtes !

Ce dont nous avons besoin – je le redis - c'est surtout d'**une présence humaine plus nombreuse en Seine Saint-Denis plus qu'ailleurs**.

Une présence humaine de proximité, de quartier, de territoire : appelez la comme vous voulez pour satisfaire les ego ministériels, on s'en moque. Il nous faut une présence humaine plus nombreuse qui rassure, qui protège, qui dissuade, qui redonne confiance, qui sanctionne.

Vous relevez les difficultés que rencontrent aujourd'hui les UTEQ dans les quartiers et cela vous interroge qu'il soit nécessaire de protéger ces UTEQ par des compagnies de CRS. Ce n'est pas surprenant : cela prend du temps de recréer du lien, de la confiance. Après la suppression de la police de proximité, tout est à recommencer aujourd'hui.

Une présence humaine par des moyens d'enquête et d'investigation pour mener une lutte sans merci contre les trafics qui grangèrent la vie de nos quartiers. Pas seulement au lendemain d'un drame, tout le temps pour s'attaquer durablement aux sources de ces trafics.

Une présence humaine, une réactivité plus forte pour lutter contre le sentiment d'abandon, le sentiment que finalement parce que l'on est en Seine Saint-Denis, il y aurait un certain laisser-faire, une certaine tolérance face à des actes ou des phénomènes que l'Etat ne tolérerait nulle part ailleurs. Cela concerne la vie quotidienne de nos concitoyens sans qu'il s'agisse de faits de violence graves :

- le non respect des règles d'urbanisme
- l'occupation abusive du domaine public
- l'utilisation intempestive d'espaces privatifs
- la dégradation de biens publics.

Et pour tout cela aussi, nous avons besoin de réponses d'une autre ampleur en Seine Saint-Denis, de la part de l'Etat, des collectivités locales quand c'est de leur responsabilité. Pour notre part, nous y sommes prêts, nous attendons les vôtres.